



## Saint-Victor-sur-Rhins Septembre 2023

[www.stvictorsurhins.fr](http://www.stvictorsurhins.fr)

Ce 16 septembre fut spécial pour toute l'équipe municipale. Nous avons inauguré la salle des trois chênes. C'était la proposition la plus conséquente de notre mandat. Quel plaisir de voir l'aboutissement d'un tel projet, surtout de perpétuer l'histoire de St Victor et des St Victoriens.

Nous avions organisé également ce jour, un forum des associations et des entreprises de la commune.

Merci à vous pour votre investissement, pour toute votre créativité, pour faire de ce moment quelque chose de festif et original. Espérons qu'il y aura plus de visiteurs l'année prochaine.

Et puis il y a eu 15 jours plus tard, le repas le plus attendu de l'année, celui de nos aînés. Plus de cent personnes sont venues se délecter de l'excellent repas préparé par les Voyageurs. Il y a eu des moments de danse, de chant et de nombreux fous rires. Vivement l'année prochaine.

Après ces moments festifs, ayons une pensée affective pour le corps enseignant. Nous sommes de tout cœur avec vous. La devise « Fluctuat nec mergitur » est une locution que l'on traduit par « Il (le navire) est battu par les flots, mais ne sombre pas ». Ce qui est battu, c'est l'atteinte à nos libertés. Ce qui est battu, c'est la liberté elle-même. Quoi qu'il en soit, courage à vous professeurs, pour la réalisation de votre métier. Que l'harmonie et l'amour continue d'être présentes sur notre village.

Regardons ce qui nous unit et avançons main dans la main.

Le Maire, Timothée CRIONAY

### ÉTAT-CIVIL

<i>Naissances</i>		
DEPLANCHE Liam		16 juin
CHERGUI Neyla		24 juin
<i>Mariages</i>		
GUEUCIER Régis et SENECHAL Véronique		29 juillet
CAFFRAY Adrien et LACHANAT Florence		05 août
MAGNIN Alexandre et BROWN Claudia		09 septembre
<i>Décès</i>		
BRIDIER Patrick		18 juin
PINERO Antoine		02 octobre

### MANIFESTATIONS

#### NOVEMBRE

- Assemblée Générale, Boule Amicale**  
Vendredi 3, boulodrome
- Cérémonie au monument aux morts**  
Samedi 11, place de l'église à 9h45
- Exposition des artistes locaux**  
Samedi 18 et dimanche 19, salle des charpentés
- Vente de repas, Rhins Sportif Football**  
Samedi 18
- Journée trac CoPLER**  
Dimanche 26, salle des 3 chênes
- Vente de tripes et saucissons, Ski Club**  
Samedi 25, place Carnot
- Concours de belote, Boule Amicale**  
Mercredi 29, 14h, boulodrome

#### DÉCEMBRE

- Marché de Noël, Comité des Fêtes**  
Samedi 9, salle des 3 chênes
- Arbre de Noël, Basket**  
Vendredi 15, salle des sports
- Assemblée Générale, MIC**  
Samedi 16, salle des charpentés
- Concours de belote, Boule Amicale**  
Mercredi 20, 14h, boulodrome

### COMPLÉMENTS MEMENTO

LEITA Marc, maçon 07 71 01 80 32  
Centre de loisirs, Les P'tites Canailles 06 07 63 15 14



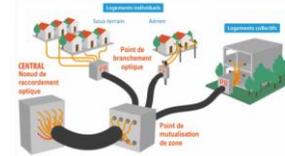
### THD42 (LA FIBRE)

Orange, l'opérateur historique et propriétaire de l'infrastructure en cuivre, prévoit une fermeture graduelle de son réseau national d'ici 2030. Avec déjà plus de 108 000 abonnés, le réseau THD42 témoigne de l'enthousiasme des habitants de la Loire pour un service de qualité et performant, même en milieu rural. Ce réseau est capable de répondre aux nouveaux usages grâce à une infrastructure évolutive, accessible et ouverte à tous les opérateurs. Onze fournisseurs d'accès internet proposent actuellement des offres de services grand public et plus de 170 autres aux entreprises.

La fermeture progressive du réseau de cuivre, qui affectera tous les usagers, y compris les entreprises, se déroulera en deux phases, avec des fermetures commerciales et techniques prévues respectivement pour janvier 2024 et janvier 2025 pour les premières communes identifiées. Le réseau d'initiative publique, THD42, deviendra ainsi le réseau de référence pour la digitalisation de tout un territoire au service de ses habitants.

Pionnier dans le déploiement d'un réseau d'initiative publique, le SIEL-TE et ses partenaires ont mis en place un dispositif unique de pré-raccordement qui garantit une couverture numérique pour tous : ce dispositif permet de raccorder gratuitement tous les logements (recensés avant 2018) jusqu'au 31 décembre 2025. Pour en bénéficier, il suffit de se rendre sur [www.thd42.fr](http://www.thd42.fr) ou [www.thd42exploitation.fr](http://www.thd42exploitation.fr). Un technicien mandaté par le SIEL-TE Loire viendra installer une prise terminale optique. Une fois la prise installée, l'utilisateur pourra souscrire une offre de services auprès des onze opérateurs partenaires et bénéficier d'une connexion internet à très haut débit.

Ce dispositif de pré-raccordement est un levier essentiel pour accompagner les habitants et les entreprises non raccordés, leur permettant ainsi d'anticiper le passage à la fibre sans interruption de service.



### RÉNOV' ACTIONS 42

#### Accompagnement proposé aux propriétaires :

Vous êtes propriétaire et vous souhaitez améliorer la valeur de votre patrimoine, augmenter le confort de votre logement, faire des économies d'énergie ? Les conseillers de Rénov'actions42 vous accompagnent gratuitement et vous aident à monter votre projet de rénovation de votre habitat afin d'en améliorer sa performance énergétique : conseil, diagnostic, travaux, financement.

Un conseiller énergie de Rénov'actions42, tient une permanence, uniquement sur rendez-vous à l'espace France Services de la CoPLER à Saint-Symphorien-de-Lay, tous les 4<sup>èmes</sup> mercredis du mois de 9h à 12h. Bénéficiez de l'accompagnement gratuit de Rénov'actions42 : 04.77.41.41.25.

Pour plus d'informations : [www.renovactions42.org](http://www.renovactions42.org)



### BIBLIOTHÈQUE



Nouveaux horaires de la bibliothèque à partir du 3 novembre :  
- mercredi de 15h30 à 17h30  
- vendredi de 17h à 18h30 (permanence supplémentaire)  
- samedi de 10h à 12h.

N'hésitez pas à venir voir nos bibliothécaires, pas besoin d'inscription, prêt des livres gratuit et possibilité de connexion avec les ressources numériques de la médiathèque départementale de la Loire.

### EXPOSITION

La mairie renouvelle son exposition d'artistes locaux les 18 et 19 novembre à la salle des Charpentés et la salle des Anciens de 10h à 18h.

Si vous avez des talents dans le domaine de la peinture, la sculpture, le bois, le tricot ou autre et que vous souhaitez faire partager vos créations lors de l'exposition, faites-vous connaître auprès de la mairie.



### PASSERELLE DES ÉTANGS



Une nouvelle passerelle permet de faire le tour de l'étang.

### SOU DES ÉCOLES

Le sou des écoles a tenu son assemblée générale.

Les présidentes, BURNICHON Carole et FONTAINE Delphine, ont présenté le bilan de l'année écoulée. Une trésorerie parfaite grâce à la réussite des manifestations, qui a permis de financer plusieurs activités et sorties scolaires.

Avec une équipe pleine d'idées, voilà quelques projets pour l'année 2023/2024 :

- ventes de sapins, de brioches, de cerises, de plants, panier d'hiver
- sortie patinoire, fête de l'école...



## 15 AOÛT

Même le début de matinée pluvieux et maussade n'a pas arrêté les exposants de venir s'installer vers 4h.

Alors que le ciel s'éclaircissait, les visiteurs sont venus nombreux.

La brocante du 15 août est organisée depuis plusieurs années dans le centre bourg par le Comité des fêtes, l'espérance de Basket, le Rhins sportif Football et la société de Chasse.

Merci à tous les bénévoles, aux 4 associations (inter 15 août), aux exposants, aux visiteurs ainsi qu'à nos commerçants du village.

40 doublettes ont participé au concours de pétanque.

La tombola organisée a aussi été une belle réussite.

Bravo à tous et à toutes pour cette belle journée et rendez-vous à l'année prochaine à la même date.



## COMITÉ DES FÊTES



Cette année, notre traditionnel marché de Noël se fera le **samedi 09 décembre à la salle des 3 chênes**, de 10h à 19h, avec la venue du Père Noël, accompagné de deux personnages de la Pat' Patrouille !!!

Alors, n'hésitez pas à venir nous voir, car bien d'autres surprises vous attendent.



## LA BOULE AMICALE

La saison 2022/2023 a été difficile par rapport aux autres années. Nous avons été contraint d'annuler des concours officiels par manque de joueurs.

Heureusement, certains concours comme celui des Classes, des sociétaires, des 8 heures de boules ont été meilleurs. Malgré de belles performances de certains licenciés, personne n'a été qualifié aux éliminatoires des championnats de France.

A savoir, pendant la période hivernale, les derniers mercredis de chaque mois à lieu au boudolome un concours de belote qui rassemble près de 25 doublettes.

Je tiens à remercier tous les bénévoles qui œuvrent pour que la Boule Amicale perdure. Sportivement.

POULARD Denis, président des boules.

## LE FOOT



Une nouvelle saison a débuté, et nous avons pris toutes les mesures nécessaires pour assurer un excellent départ.

Tout d'abord, du point de vue sportif, notre club compte désormais 40 licenciés, parmi lesquels 19 sont membres de l'équipe seniors, 16 font partie de l'équipe loisirs pour les plus de 40 ans, et nous avons également 5 licences dirigeantes pour nous accompagner tout au long de cette saison.

Sur le plan matériel, la réfection du terrain par la commune nous permet de vous accueillir de nouveau à Saint Victor afin de venir nous encourager.

Nous sommes impatients de vivre une saison de grande qualité, axée sur le partage et le respect, afin de promouvoir au mieux notre passion commune qu'est le football.

## LE BASKET



La saison a recommencé en septembre. 9 équipes sont engagées. Entraînements le mercredi après-midi pour les jeunes. 13h30 à 14h30 pour les babys (2017/18/19), 14h30 à 15h45 pour les u9 (2015/16), 15h45 à 17h15 pour les u11 (2013/14), 17h15 à 18h45 pour les u13 (2011/12). Equipe seniors jeunes 2 le lundi 19h à 20h30. Seniors 1 et Seniors filles le vendredi soir. 4 plateaux babys sont prévus cette année. 3 décembre, 28 janvier, 10 mars et 28 avril. Fête du mini le 26 mai. Venez encourager nos couleurs !

## CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2023

### Désignation du référent déontologue des élus et adhésion à la mission d'assistance et de conseil mis en place par le CDG 42

Considérant que la loi 3DS du 21 février 2022 a complété l'article L.1111-1-1 du Code général des collectivités territoriales, qui consacre les principes déontologiques applicables aux élus au sein d'une charte de l'élu local, afin de prévoir que « tout élu local peut consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect » de ces principes ;

Considérant que le Centre de Gestion propose aux collectivités et établissements publics locaux de son ressort géographique un référent déontologue reconnu pour son expérience et ses compétences ; Considérant que le Centre de Gestion propose une mission d'assistance et de conseil permettant de prendre en charge l'ensemble des démarches afin de faciliter la mise en œuvre des obligations réglementaires ;

Le conseil municipal décide de désigner en qualité de référent déontologue des élus, Mme Elise UNTERMAIER-KERLÉO, retenue par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Loire en raison de son expérience et de ses compétences.

### Approbation de la charte informatique mutualisée

Le conseil municipal adopte la charte de bon usage des moyens informatiques mutualisée proposée par la CoPLER, qui s'applique à toute personne qui utilise le système d'information mutualisé avec la CoPLER, via une connexion à distance, qui dispose d'un identifiant et d'un mot de passe.

### Création du nombre d'autorisation de stationnement « taxi »

Le conseil municipal décide de créer, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2023, un emplacement de stationnement pour l'exploitation d'un service de taxi.

### Questions diverses

**Gérard DURILLON** informe de l'état d'avancement de divers travaux : Suite au passage de la commission de sécurité au groupe scolaire, quelques travaux sont à entreprendre. Le local du ski-club devra être déplacé pour récupérer ce lieu, pour le stockage des produits d'entretien. Un projet est à l'étude pour installer un local indépendant vers la salle des sports.

Les toilettes aux étangs ont été cassées, un WC inox sera installé, pour une meilleure résistance.

Il signale que de nombreux fils aériens de téléphone ou de la fibre ont été arrachés ces dernières semaines, certainement aux passages de chars de foin de plus en plus gros.

**André FESSY** informe que le portail du groupe scolaire, le rejointolement du mur et l'abri à trottinettes seront réalisés pendant les vacances scolaires.

Un devis a été demandé pour réaliser des bordures et un massif afin de stopper l'enrobé et prévoir l'évacuation de l'eau sur le parking de la salle des 3 chênes. Ces travaux seront réalisés pendant l'été avant l'enrobé.

Une passerelle en bois a été confectionnée pour permettre le passage piéton entre les 2 étangs.

**Gabriel GIRARD** fait le compte-rendu de la réunion des entreprises et des associations du 15 juin dernier, en vue de l'organisation du 1<sup>er</sup> forum des entreprises et des associations. Cette rencontre a permis un bel échange entre tous et a conclu à réduire le temps de cette journée à 9h – 15h.

**Marilyne BROSSETTE** fait le compte-rendu de la commission vie scolaire. Elle présente les effectifs de la prochaine rentrée ainsi que les emplois du temps du personnel intervenant à l'école. Elle fait le bilan succinct du restaurant scolaire, qui avec le passage à 4 éléments au lieu de 5, a permis de maintenir les coûts.

La vente de crêpes organisée par le futur club des jeunes s'est très bien déroulée et leur a permis de récolter 165 € de bénéfices. Le tournoi multisports suivi d'un barbecue a lieu le 28 juin.

## CONSEIL MUNICIPAL DU 05 SEPTEMBRE 2023

### Contrat de délégation du service public de l'assainissement collectif

Le conseil municipal a retenu la société SUEZ pour le contrat de délégation de service public de l'assainissement collectif qui prend effet au 1<sup>er</sup> octobre 2023 et se terminera le 30 juin 2025 (ou 30 juin 2026 ou 30 juin 2027).

### Subvention exceptionnelle au Rhins Sportif Saint Victor

Le conseil municipal accorde une subvention de 220 € au Rhins Sportif Saint Victor pour le renouvellement des poteaux de corner et implant traçage.

### Subvention exceptionnelle à la société communale de Chasse

Le conseil municipal accorde une subvention de 290 € à la société communale de Chasse pour l'acquisition de boîtes destinées à la régulation des ragondins suite à leur prolifération sur le Rhins, la Trambouze et les étangs. La société disposait de boîtes qui ont été volées le long des rivières.

### Questions diverses

#### Monsieur le Maire présente :

Le projet agrivoltaïque de l'entreprise TENERGIE, sur la commune de St Victor sur Rhins, sur un terrain privé. Le conseil municipal ne se prononce pas en l'état actuel, puisqu'il faut déjà consulter le PLUI afin de savoir si le projet est réalisable.

Le bilan de l'équipe municipale à mi-mandat ; pratiquement tous les thèmes abordés lors de la campagne électorale ont été réalisés, sauf les travaux d'assainissement et les conférences principalement en raison de la pandémie de Covid.

**Marilyne BROSSETTE** fait le point sur la rentrée des classes. 111 enfants ont repris le chemin de l'école lundi 4 septembre, répartis en 5 classes. Du fait de la baisse des effectifs, l'emploi du temps de Sabrina CRIONNET a été modifié. Elle est toujours présente à l'école pour la pause méridienne, la surveillance de la sieste et l'entretien des locaux. De nouvelles missions lui ont été confiées, réparties sur l'ensemble de l'année. En ce début d'année, elle assure le lien entre les bénévoles du jardin, l'école et le restaurant scolaire. Elle est chargée de faire des propositions d'aménagement du jardin (mobilier, signalétique, cheminement...), elle sera présente lors des activités scolaires au jardin.

**Michel DURET** signale qu'une séance de rappel des gestes de premiers secours avait été programmée le 14 septembre à 17h30. Plusieurs conseillers sont intéressés, la date est maintenue.

Il évoque le problème rencontré pendant l'été : 14 chats, envahis de puces, ont trouvé refuge chez lui, contaminant sa propriété. Il demande l'intervention de M. le Maire pour rappeler les obligations des propriétaires de ces animaux.

*L'intégralité des comptes rendus du conseil municipal est consultable sur le site Internet [www.stvictorsurhins.fr](http://www.stvictorsurhins.fr) ou en mairie.*

